

LES NOUVELLES DU MOIS

DÉCOUVREZ CHAQUE MOIS L'ACTUALITÉ DE PROMESSES D'ÉGLISE À DESTINATION DES MOUVEMENTS MEMBRES ET DES GROUPES LOCAUX

À LA UNE

ENTRETIEN AVEC MGR WINTZER

L'ÉGLISE EST AUSSI UNE INSTITUTION INSCRITE DANS L'HISTOIRE ET DANS L'ESPACE

Propos recueillis par Dominique Quinio



Le collectif Promesses d'Église s'est mis en route à la suite de la lettre du pape François qui demandait au Peuple de Dieu, en réponse à la terrible crise des abus, de participer à la transformation ecclésiale et sociale dont le monde a besoin. Dans votre texte publié dans la collection Tract de Gallimard, vous rappelez que l'Église est certes le corps du Christ mais qu'elle est aussi une institution humaine. Il n'est donc pas sacrilège de vouloir la transformer ?

Nous devons nous replacer dans l'Histoire. Je pense que le Concile Vatican II a avant tout voulu souligner l'Église comme un mystère pour rééquilibrer une théologie des 18^e et 19^e siècles, où l'Église était surtout présentée comme une société parfaite, l'aspect institutionnel était donc valorisé. Il faut que les textes soient interprétés sur la durée : ce qui a été dit à Vatican II n'oblitére pas tout ce qui a pu être dit auparavant sur l'aspect organisationnel. Il nous faut regarder l'Église à la fois comme mystère, réalité voulue par Dieu, mais aussi comme institution. Tout n'est pas intangible dans la vie de l'Église : on le constate dans le temps de l'histoire mais aussi dans l'espace. C'est un héritage de Vatican II : une vie d'Église peut être diverse selon les lieux. On a avec François un pape qui vient d'un autre continent et qui a une autre culture. On pensait que l'Église était européenne partout ; ce n'est pas le cas et c'est cela que je mets derrière l'idée que l'Église est aussi une institution, un signe inscrit dans l'histoire et dans l'espace et qui, de cette manière là est plastique, si j'ose dire.

Pourquoi est-il urgent et nécessaire de travailler aujourd'hui sur cet aspect institutionnel ?
Les abus de toutes sortes manifestent que les formes institutionnelles de l'Église ont failli. Les crimes et les délits ne sont pas seulement le fait d'individus (l'ampleur en a été montrée par le rapport de la Ciase) : les formes institutionnelles n'ont pas été aptes à protéger les personnes victimes, ni à changer les pratiques et comportements. La seule conversion individuelle ou la seule mise à l'écart des personnes déviantes – objectivement il y en a – ne suffiront pas. La tentation serait d'oublier tout ce qui s'est révélé comme défaillance institutionnelle et de s'en tenir aux cas particuliers.

Dans cet objectif de transformation, quels seraient les pas prioritaires à accomplir ?
C'est vrai partout, et dans l'Église aussi : il est nécessaire que les gens ne travaillent pas seulement avec des personnes qui leur ressemblent ou qui partagent les mêmes idées. Dans les groupes de délibération et de décision - chez nous les conseils épiscopaux, paroissiaux ...- les règles de composition doivent assurer une vraie diversité des personnes ; c'est la garantie que des paroles, des regards divers puissent se croiser. Bien sûr, il y a des moments où les décisions sont prises, mais il est important que les contradictions aient été portées, qu'il y ait eu confrontation.

Mais sait-on, dans nos communautés, oser porter la contradiction ?
Cela passe par des procédures : ce n'est pas attenter à une personne, à son autorité que de prononcer une critique. C'est ce qu'on a vécu dans les groupes de travail mis en place après la Ciase auxquels des évêques participaient : des groupes diversifiés menés par des personnes qui avaient des compétences d'animation de tels groupes. Nous avons mené un vrai travail avec des personnes n'ayant pas les mêmes idées, avec des victimes...

Dans votre texte de Tract, vous utilisez des mots comme contre-pouvoir, contrôle, évaluation
Pour les évêques, la nécessité d'une évaluation, d'un contrôle, c'est un des points que l'on a votés. On a souhaité que cela se fasse pour les prêtres, aussi.

Qu'entendez-vous par contre-pouvoir ?
Cela a été vécu avec les groupes de travail post-Ciase. Les évêques présents ont entendu des paroles venant d'autres qu'eux-mêmes. Les paroles ou les propositions n'émanaient pas d'eux seuls.

Mais qui décide ?
A qui revient la décision ? Elle est revenue aux évêques seuls. Or, le pape François a donné un droit de vote à tous les participants (dont des laïcs, des religieuses, religieux) au synode des évêques sur la synodalité de l'automne prochain. D'autres, dans nos assemblées d'évêques, pourraient avoir un droit de vote.

Vous ne voulez pas d'évêques qui décident tout. Et vous évoquez la possibilité de ne porter la charge de diriger un diocèse qu'un certain temps.
C'est peut-être un ressenti trop personnel ; il y a un besoin de renouvellement dans les responsabilités. Ce ne serait pas aberrant pour un évêque de retrouver une autre mission. C'est déjà vrai pour certains d'entre nous, mais ceci s'exprime à l'occasion de crises, et certains des évêques n'ont pas retrouvé de ministères très définis. Il ne faut pas attendre la crise. La mise en place de l'évaluation du ministère épiscopal permettra cela, je l'espère. Cela suppose de regarder autrement l'épiscopat. Ce n'est pas un Graal, mais un service que l'on rend ; un évêque peut rendre d'autres services à l'Église. Cela touche aussi des prêtres qui veulent exercer un autre ministère que celui de curé de paroisse.

Vous parlez de Graal ? Certains s'interrogent sur le caractère sacré du sacerdoce.
Je pense qu'un des facteurs qui a contribué à la crise des abus, c'est l'image ou le rôle sacré du prêtre, qui serait au-dessus, à côté, dans une forme d'humanité exceptionnelle. Le célibat, d'ailleurs contribue à cela (je ne le remets pas en cause, je l'ai choisi), à l'idée d'une humanité à part. L'humanité est la même pour tout le monde. S'il y avait de prêtres qui ne sont pas célibataires, cela mettrait un coin dans cette idéalisation de la figure du prêtre.

Qu'est ce que vous attendez des laïcs
Un rôle d'opinion politique catholique. Il y a des lobbys dans le catholicisme, des groupes traditionnalistes qui n'ont pas peur de se manifester sur des réseaux, des sites. Il est dommage de laisser la parole à ces seuls groupes qui savent faire pression.

Pouvons-nous revenir sur la dernière assemblée plénière des évêques. Certains laïcs participants ont été déçus, frustrés.
Oui, ce fut une grosse déception. Étant de l'intérieur, je ne m'attendais pas à monts et merveilles. Mais c'est une question ecclésiologique : comment conçoit-on le rôle de la conférence des évêques ? En France, nous insistons sur le fait que chaque diocèse est une Église pleine et entière. La conférence est pensée comme un lieu de concertation et pas un lieu de décision.

Il n'y pas d'Église de France, il y a une Église en France. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays européens comme l'Allemagne ou la Belgique où il y a moins de répugnance à avoir une conférence épiscopale décisionnelle pour l'ensemble de l'Église du pays. Nous sommes trop dépendants, au sujet des conférences épiscopales, de la compréhension, à mon avis restrictive, qui vient de Jean Paul II et de Benoît XVI. De ce fait, on a voté a minima, renvoyant les décisions aux diocèses. Donner plus de poids à la Conférence, ce serait aller vers une communion, pas seulement affective comme on dit, mais effective, plus contraignante, avec des règles et des procédures, bien sûr.

Pensez-vous qu'une majorité d'évêques partage votre avis ?
Je ne crois pas. Nous craignons de ne plus être maîtres dans nos diocèses. Certains, bien sûr, font bouger les choses à l'intérieur de leur diocèse, mais ceci reste trop lié à nos personnalités, à nos théologies, nos ecclésiologies et cela explique cette disparité que l'on constate dans notre pays.

De même, beaucoup de laïcs ont regretté que ne soit évoquée qu'une assemblée synodale tous les trois ans, où chaque évêque viendrait avec ses deux laïcs
Il y aura une assemblée synodale tous les trois ans. On pouvait espérer autre chose, selon cette idée que Lourdes pourrait être plus qu'une seule assemblée d'évêques. L'évêque est là au nom de son Église et elle doit se manifester au-delà de sa seule présence. Mais ce n'est pas cela que nous avons voté.

L'ÉCHO DU COPIL du 9 mai 2023

Échanges avec les évêques

- Se référant à la contribution de PE pour le synode sur la synodalité, la CEF propose une rencontre avec une délégation de PE le 14 juin pour « pour relire le chemin parcouru et envisager des modalités de coopération et d'entraide ». Le COPIL estime que, tout en gardant son indépendance, c'est une opportunité pour PE d'entamer un dialogue confiant avec les évêques sur tous les sujets.
- Par ailleurs, le conseil permanent des évêques propose qu'un(e) représentant(e) de PE l'accompagne dans la mise en œuvre des décisions prise au cours de l'Assemblée de mars à Lourdes sur la question des abus et demande à cet effet que lui soient proposés trois noms parmi lesquels il en retiendra un. Notons que la CORREF est également invitée à prévoir un(e) représentant(e).

Prochaines plénières

- Très souhaitée par tous, la plénière du 6 juin est maintenue « en présentiel » chez les Apprentis d'Auteuil malgré la journée d'action prévue par les syndicats.
- Une plénière de rentrée est prévue chez les Apprentis d'Auteuil toute la journée du 6 octobre prochain.
- Une rencontre des « présidents » des mouvements membres de PE leur sera proposée le 28 novembre en soirée chez les SGDF

Comptes rendus d'avancement des travaux de trois groupes de travail : Place des hommes et des femmes, Relations prêtres-laïcs, « Écouter, dialoguer, annoncer »

- Les groupes sont invités à poursuivre leurs travaux comme ils le proposent et à soumettre leurs orientations à la plénière du 6 juin.

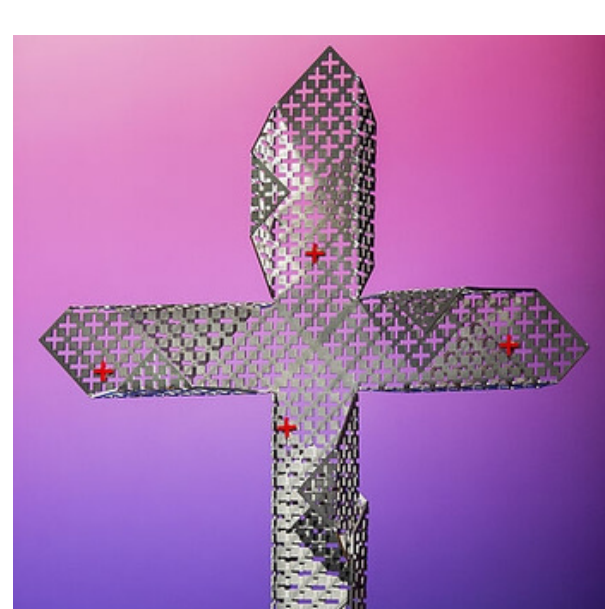
DATE DU PROCHAIN COPIL
23 mai 2023
en visio

DATE DE LA PROCHAINE PLÉNIÈRE
6 juin 2023
19h-21h30
chez les Apprentis d'Auteuil

DATE DE LA PLÉNIÈRE DE LA RENTRÉE
6 OCTOBRE 2023
CHEZ LES APPRENTIS D'AUTEUIL

L'ALLEMAGNE, LA FRANCE ET L'IRLANDE : CHEMINS SYNODAUX CROISÉS

par Monique Baujard



Le 11 mai dernier une table ronde, organisée à Rome à l'ambassade d'Allemagne auprès du Saint Siège, a permis en France, en Allemagne et en Irlande. Dans ces trois pays, de nombreux catholiques aspirent à une réforme en profondeur de l'Église et le synode sur la synodalité y suscite de grands espoirs, même si dans chaque pays il y a aussi une minorité active qui reste hostile à tout changement. Un autre point commun entre ces trois pays est que les Églises y ont été confrontées à la crise des abus sexuels, ce qui n'est pas encore le cas de pays comme l'Italie ou l'Espagne. L'échange a mis en lumière combien le témoignage des victimes est essentiel pour comprendre le mécanisme des abus de pouvoir et de conscience qui sont à l'œuvre dans l'Église. Mgr Jozef Overbeck, évêque d'Essen, a expliqué que c'est bien la confrontation à la souffrance des victimes et la prise de

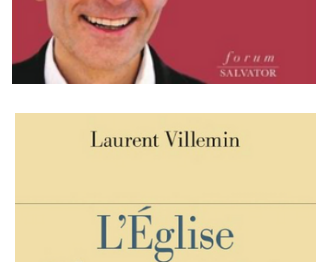
conscience du lien qui existe entre les abus sexuels et les modalités d'exercice du pouvoir en Église, qui ont convaincu les évêques allemands de solliciter l'aide des laïcs pour faire ensemble un chemin synodal. Une prise de conscience responsable a eu lieu en Irlande, secourue par des scandales à répétition depuis 15 ans. Nicola Brady, co-responsable de l'équipe nationale du synode en Irlande, fait partie des laïcs sollicités par la conférence épiscopale pour mettre en œuvre un chemin synodal au niveau national. Dans un contexte de méfiance et de désillusion, laïcs et évêques travaillent ensemble pour chercher à redonner une crédibilité à l'Église. Sollicitée pour donner un écho de l'expérience française, j'ai pu témoigner de l'enthousiasme des catholiques ayant participé et de la qualité de la contribution nationale, mais aussi des attentes en termes de réforme et de dialogue. La lettre que les évêques français ont écrit en accompagnement de la contribution française au synode aurait pu être une parfaite occasion pour ouvrir un dialogue avec les laïcs. C'est ce dialogue, jamais facile à mener, que les Allemands ont réussi à organiser dans le cadre de leur Chemin synodal. Si chaque pays doit trouver sa propre manière de mettre en œuvre la synodalité, j'ai tenu à saluer cette organisation du dialogue qui peut nous inspirer. Sans elle, le débat risque de tourner à une discussion de café de commerce ou de perdre en inventives, alors que les catholiques aspirent à un dialogue constructif. Les exemples d'Allemagne et d'Irlande montrent que c'est à partir de l'expérience des victimes qu'il devient possible de redessiner l'Église de demain. Cela a été sous-ligné par Birgit Mock, vice-présidente de la ZdK, l'organisation représentative des laïcs en Allemagne, à partir de la symbolique de la croix du Chemin synodal allemand. Cette croix métallique, qui a été remise à chaque intervenant, est percée de nombreux petits trous, eux-mêmes en forme de croix. Ils symbolisent les blessures des victimes qui portent une lourde croix du fait des dysfonctionnements dans l'Église. Mais ces petits trous de croix sont aussi ceux qui laissent passer la lumière. C'est à la lumière de la Croix que les Églises en France, en Allemagne, en Irlande et partout ailleurs pourront se régénérer.

NOS CONSEILS DE LECTURE



Le Dieu qui ne compte pas
L'insistance du pape François sur une Église pauvre pour les pauvres ne répond pas seulement à une injonction d'ordre moral. C'est en croisant le chemin de personnes pauvres, malades, estropiées ou même possédées, que le Christ révèle aux disciples et, lents à croire, la véritable portée de l'Évangile.

[En savoir +](#)



L'Église à la rencontre de l'autre
Bien avant le lancement du synode, Laurent Villemin avait exploré les richesses de la synodalité. Le recueil de textes de ce théologien, qui nous a quittés prématurément en 2017, garde toute sa pertinence dans le contexte actuel de réforme de l'Église.

[En savoir +](#)